

MISE AU CONCOURS

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour août 2023 deux places d'

apprenti/e employé/e de commerce

dans les différents services de son administration.

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Début de l'apprentissage : début août 2023

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Lara Reis, responsable de la formation des apprentis au sein de la Municipalité de Saint-Imier, tél 032 942 44 31, courriel Lara.Reis@saint-imier.ch.

Les offres motivées, avec copies des bulletins scolaires, doivent être adressées au Conseil municipal de Saint-Imier, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Apprenti-e employé-e de commerce » **jusqu'au 14 octobre 2022**.